

POLITIQUES COMMERCIALES QUI RESPECTENT ET DEFENDENT LA
REGLEMENTATION COMMERCIALE INTERNATIONALE EN VIGUEUR.

J'AI FAIT QUELQUES OBSERVATIONS SUR UN CERTAIN NOMBRE
DE PROBLEMES QUI NOUS SONT POSES, DE MEME QUE SUR CERTAINES
QUESTIONS A L'EGARD DESQUELLES LES MINISTRES DE L'OCDE SE
DOIVENT D'INTERVENIR. LE COMMERCE EST UN DES PRINCIPAUX
MOTEURS DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE -- EN GRANDE PARTIE
GRACE A SA CONTRIBUTION A L'AJUSTEMENT STRUCTUREL -- ET UNE
PLUS GRANDE LIBERALISATION S'IMPOSE AFIN QUE SON POTENTIEL
MAXIMAL SOIT ATTEINT A CET EGARD. SI NOUS VOULONS VOIR CE
POTENTIEL REALISE, NOUS DEVONS FAIRE PREUVE DE LEADERSHIP
AFIN DE PARVENIR, AVANT LA FIN DE 1990, A DES RESULTATS
CONCLUANTS DANS LE CADRE DES NEGOCIATIONS D'URUGUAY, ET EN
RENONCANT A L'USAGE DE MESURES UNILATERALES NON CONFORMES
AU GATT ET QUI POURRAIENT COMPROMETTRE CET OBJECTIF.

PAR CONSEQUENT, J'ESPERE QUE LES CONCLUSIONS DE LA
PRESENTE REUNION, TELLES QU'ENONCEES DANS LE COMMUNIQUE,
PERMETTRONT DE SANCTIONNER CES REMARQUES ET QUE NOUS
QUITTERONS TOUS PARIS, RESOLUS A LES METTRE EN PRATIQUE.